



Le Conseil Municipal s'est réuni le 7 juin 2021

ETAIENT PRESENTS: Mme Émilie DUPREY, Maire - M. Gilbert ARRIVE, Mme Jocelyne GUIBERT, M. Pascal CAILLE, Mme Sonia LAUTRU, M. Patrick PERDRIAU, Mme Christelle SOURISSE, les adjoints – M. Jean-Louis AMIAUD, Mme Jacqueline BLAIN, Mme Christelle BRILLAUD, M. Olivier LE GUYADER, Mme Judith MONTAUBAN, M. Pascal BINET, M. Pascal BROCHARD, Mme Bernadette MARTINEAU, M. Cyril DROUIN, Mme Patricia VERGNAUD, Mme Laëtitia CAMUS, M. Julien GUILLON, Mme Marie-José BOU SALA, M. Antoine SANTOS, les conseillers municipaux.

ABSENTS EXCUSÉS : Isabelle LACREUSE qui donne pouvoir à Mme Christelle SOURISSE, M. Jean-François BOLTEAU qui donne pouvoir à M. Patrick PERDRIAU

FIXATION DES PRIX DES REPAS DU RESTAURANT SCOLAIRE ET AVENANT AU MARCHÉ

Suite à une proposition d'avenant de la société CONVIVIO, titulaire du marché de restauration, portant sur la révision des tarifs pour l'année scolaire 2021/2022, le Conseil Municipal valide la grille tarifaire suivante :

Maternelle Primaire			Centre de Loisirs	Collège	
Enfant régulier 3 ou 4 jours /sem	Enfant occasionnel	Adulte servi au restaurant		Collégien livré	Adulte livré
3.85	4.40	6.55	3.85	3.00	4.05

Les marges entre les montants facturés par Convivio et les tarifs facturés aux rationnaires permettent de financer les charges de personnel, les fluides et l'amortissement des biens.

REHABILITATION DES DEPENDANCES DU PRIEURÉ

En raison de travaux supplémentaires concernant la réhabilitation des dépendances du Prieuré, le Conseil Municipal décide de porter le montant de la demande de subvention auprès du Conseil Régional à 68 680.00 € et valide le nouveau plan de financement ci-dessous.

DEPENSES HT		RECETTES	
Maîtrise d'œuvre	16 400.00 €	Département – Fonds de relance 2021	46 329.52 €
Autres prestations intellectuelles	9 300.00 €	Région – « Pays de La Loire Relance »	68 680.00 €
Travaux	291 200.00 €	Auto-financement	228 390.48 €
Raccordements et dépenses diverses	26 500.00 €		
TOTAL	343 400.00 €	TOTAL	343 400.00 €

DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DES AMENDES DE POLICE

Amende de police (définition) : L'Etat rétrocède aux communes et à leurs groupements le produit effectivement recouvré des amendes de police relatives à la circulation routière dressées sur leur territoire. La répartition du produit des amendes est proportionnelle au nombre de contraventions (police et gendarmerie) dressées l'année précédente sur le territoire de chaque collectivité.

Suite à la proposition de fonds du département dans le cadre des amendes de police, la commune va inscrire des projets concernant la réalisation de travaux d'aménagement de sécurité routière à la Papaudière.

PASSEPORT DU CIVISME

Afin de contribuer à défendre les valeurs du civisme en France, il convient de faire adhérer notre collectivité à l'AMC « l'Association des Maires pour le Civisme ». En effet, les buts définis par cette association regroupant l'ensemble des villes souhaitant prendre part au défi du civisme, sont les suivants :

1. promouvoir le civisme en France,
2. contribuer à la mise en œuvre d'actions civiques à destination des jeunes sur tout le territoire français,
3. mettre à disposition des communes différents outils et les accompagner dans leur mise en œuvre,
4. constituer un organe de réflexion consultatif en matière de gestion, d'organisation d'activités civiques, de concertation et négociation avec tous les organismes ayant une influence sur le sujet,
5. assurer la représentation collective de ses membres auprès de l'Etat.

Le Conseil Municipal valide cette adhésion dont le montant annuel s'élève à 200 euros.

REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

La commune va percevoir de GRDF la somme de 645 € dans le cadre de l'occupation du domaine public pour les réseaux de transports et de distribution de gaz.

CONVENTION AVEC VENDEE EAU

La commune va signer une convention avec Vendée Eau permettant l'extension du réseau d'eau potable sous domaine public, faisant l'objet d'un permis de construire pour une maison d'habitation. Ces travaux s'inscrivent dans le cadre de l'opération des extensions de réseaux pour les dents creuses. Le montant à la charge de la commune s'élève à 2 117.63 € TTC.

DROIT DE PREEMPTION URBAIN

Madame le Maire fait savoir aux membres du Conseil Municipal qu'elle n'a pas fait usage du droit de préemption qui lui est délégué pour les propriétés suivantes :

Adresse	Réf. cadastrale	Adresse	Réf. cadastrale
2 La Marronnière	AD 179/182	28 rue de Lattre	AL 60
12 Allée des Ruettes	AB 12	8 rue des Boutons d'Or	AB 318
20 rue Clemenceau	AK 69		

LOTISSEMENT LE CHÊNE VERT

Suite à un désistement, il reste une parcelle de terrain disponible (310 m²) au Lotissement « Le Chêne Vert » situé au cœur du bourg. Le tarif est de 75 € TTC/m² (62.50 € HT). Les plans sont disponibles en Mairie.

Conditions à remplir : être âgé de + 60 ans et s'engager à achever la construction (résidence principale uniquement) d'ici fin 2023.

Pour les personnes intéressées, vous pouvez contacter le secrétariat de la Mairie.



"Reprise des activités de ventes de vêtements, linge de maison, chaussures etc.. ;
au vestiaire de Chavagnes en Paillers - Rue Sainte Marie.

Ouverture tous les samedis après-midi de 15 à 17 heures - Ouvert à tous.

Ces produits de seconde main sont vendus à très faibles prix.

Les bénévoles du Secours Catholique".

JOUONS POUR SOUTENIR LES COMMERCES DU PAYS DE SAINT FULGENT – LES ESSARTS

Afin d'accompagner la réouverture de l'ensemble des commerces, et pour soutenir l'économie locale durement touchée par la crise, la Communauté de Communes du Pays de Saint-Fulgent – Les Essarts lance **un jeu concours qui se déroulera du 9 au 30 juin 2021.**

Prévu initialement en février, ce dernier a été reporté en raison de la non réouverture des bars et des restaurants. Au total, **l'opération représente 15 000 € au profit des commerces de proximité du territoire.**

Pour participer, rien de plus simple ! Il suffit de déposer un bulletin de participation dans les urnes installées dans les commerces partenaires de l'opération (jeu sans obligation d'achat).

A l'issue de cette période, un tirage au sort sera effectué pour déterminer le nom des gagnants.

À gagner : un vélo électrique d'une valeur de 1 299 € et 500 chèquiers de 30 € à dépenser dans les commerces partenaires. Chaque chèque sera composé de 3 chèques de 10 €, à dépenser dans 3 catégories de commerces :

- Hygiène, beauté
- Café, hôtels, restaurants
- Culture, loisirs, équipements de la personne et de la maison

Bonne chance à tous !

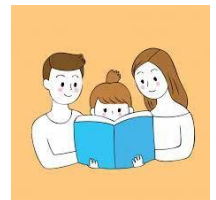
Pour plus d'info : Communauté de Communes du Pays de Saint Fulgent – Les Essarts : **02.51.43.81.61**

ANIMATION BIBLIOTHEQUE « EMBARQUEMENT IMMEDIAT »

Dans le cadre d'un projet d'animation nationale « **partir en livres** », la bibliothèque BROUZI'LIVRES invite les enfants et leurs parents à une lecture contée en plein air **le samedi 3 juillet de 10 H à 11 H 30.**

Embarquement immédiat pour...

- Le puit des merveilles (*enfants à partir de 8 ans*)
- Le potager exotique (*enfants de 4 à 8 ans*)



L'inscription se fera le jour même à partir de 9 H 45 devant la bibliothèque. Une surprise sera remise à chaque participant.

Nous vous attendons nombreux pour un voyage au pays des histoires !

Les bénévoles.

Plan canicule : recensement des personnes isolées ou fragiles



Dans le cadre du plan canicule, la **mairie recense les personnes fragiles et/ou isolées** afin de prévenir et **limiter les risques** encourus en cas de **très forte chaleur**. Pour vous inscrire, il suffit d'une simple déclaration auprès du Centre communal d'action sociale.

Comme chaque année, le **plan canicule** est activé du 1^{er} juin au 31 août. Ce dispositif est destiné à **prévenir les conséquences sanitaires des températures élevées**. La loi du 30 juin 2004 a confié au Maire le soin de **recenser les personnes âgées** (à partir de 65 ans, ou reconnues inaptes au travail à partir de 60 ans), ainsi que **les personnes handicapées**, isolées à leur domicile, afin de disposer, en cas de phénomène caniculaire et de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence, de la liste des Brouziliens susceptibles de nécessiter l'intervention des services sociaux et sanitaires.

Si vous ne l'avez pas encore fait, vous êtes invité(e) à vous faire **recenser auprès du Centre communal d'action sociale**. Cette démarche peut aussi être accomplie par une personne de votre entourage. Le CCAS pourra ainsi être en lien régulier avec vous et vous conseiller, en cas de besoin, sur les mesures à prendre, ou vous contacter comme cela a été fait les années précédentes.

Personne ne doit rester isolé ! Protégeons-nous, soyons solidaires !

~ ETAT CIVIL ~

Pour être en conformité avec le règlement européen général sur la protection des données à caractère personnel (RGPD) la commune ne publiera plus les adresses dans l'onglet Etat-Civil

Nous accueillons avec joie la **naissance** de...

Robin PROUTEAU

le 11 mai 2021

Tous nos vœux de bonheur aux mariés...

Elodie LEVEQUE et Lionel LINÉ

Véronique THOBIE et Olivier LE GUYADER

le 15 mai 2021

le 5 juin 2021

Avec tristesse nous vous faisons part du **décès** de...

Geneviève RABAUD

le 6 juin 2021

Théâtre De Graslàs
—Troupe des Brouzils—

ATELIER THEATRE JEUNES 2021/2022
de septembre à Avril

L'atelier de théâtre est destiné aux enfants de primaire (à partir de CE2)
et aux jeunes de collège.

Il est animé par Florian GENDRE, le mardi soir
(horaires à confirmer entre 18h00 et 20h00).

Le montant prévu de la cotisation annuelle est de 90 €.

L'atelier sera conclu par une répétition générale
et un spectacle le week-end du 23 et 24 avril 2022.

La pré-inscription est à transmettre au plus tard le **14 juillet 2021** à
Elodie : 06 13 44 31 69
ou par mail tropedegrasla@laposte.net

*Nous reviendrons vers vous pour vous indiquer
les modalités définitives d'inscription*



Nom :

Prénom :

Age :

Classe :

Adresse :

Email d'un parent :

Portable parents :

Confiance en soi
Expression corporelle
Bienveillance
Lâcher prise

Atelier Théâtre Adultes

Vous avez besoin de rire, de lâcher prise ?
Alors venez nous rejoindre le mardi de 20H à 21h30
à la salle Brosilis des BROUZILS

Animé par Florian GENDRE
(metteur en scène de la troupe de grasla)

Inscriptions par mail : theatredegrasla@laposte.net
(avant le 14 Juillet 2021)

Renseignements complémentaires : Florian GENDRE au 06 80 85 36 22
7 séances à partir du 31 Août 2021 (suivant le nombre de participants)

COURS d' ANGLAIS ENFANTS

CM2 pour préparer à la 6^{ème} !

Les Brouzils (salle chez les Transports Gariou)



30 séances à partir du mardi 7 septembre 2021
(Sauf vacances scolaires)

Tous les mardis de 17h à 18h

Paiement en 3 fois accepté- Tarif : 250€ l'année

Inscriptions et renseignements [06-52-71-25-85](tel:06-52-71-25-85)/aschailou@anglaisolutions.fr